

Jacques Rougerie

La Commune et les Communards

folio^{histoire}



COLLECTION
FOLIO HISTOIRE

Jacques Rougerie

La Commune
et les Communards

ÉDITION REVUE

Gallimard

Ce livre reprend dans ses deux parties les ouvrages de Jacques Rougerie *Paris insurgé. La Commune de 1871* paru en 1995 dans la collection « Découvertes Gallimard Histoire » et *Procès des Communards* paru en 1978 dans la collection « Archives ».

Crédits photographiques :

1, 17, 19 : Roger-Viollet ; 2, 3, 4, 11, 12, 13, 23 : Archivio Arici / Leemage ; 5 : Collection Sirot-Angel / Leemage ; 6, 7, 8 : Collection Dupondt / akg-images ; 9, 15, 16 : Bianchetti / Leemage ; 10 : Collection / Leemage ; 14 : Ernest Charles Appert / Bibliothèque Marguerite Durand / Roger-Viollet ; 18 : BnF, Paris ; 20, 21, 22 : Josse / Leemage.

© Éditions Gallimard / Julliard, 1978 et Éditions Gallimard, 1995 ;
Éditions Gallimard, 2018 pour la présente édition.

Couverture : Les membres de la Commune devant le Conseil de guerre à Versailles, jugement du 2 septembre 1871.

D'après photographie Ernest Charles Eugène Appert. Photo © Albert Harlingue / Roger-Viollet.

Jacques Rougerie a été maître de conférence à l'université de Paris-I. Il est un spécialiste mondialement reconnu de la Commune de Paris.

PREMIÈRE PARTIE

PARIS INSURGÉ.
LA COMMUNE DE 1871

Chapitre premier

LE 18 MARS 1871

Le 18 mars 1871, à la suite de ce qui aurait pu n'être qu'un incident — la tentative de reprise, par le gouvernement légal, des canons que détenait la Garde nationale parisienne —, la capitale, exténuée par un siège de quatre mois, écrasée d'humiliation par la défaite devant les Prussiens et l'armistice, se révolte. Elle va vivre, pendant neuf semaines, une étrange, une impossible aventure : celle d'une république indépendante de Paris.

Paris assiégé

Engagé depuis juillet dans la guerre contre la Prusse, le Second Empire avait sombré dans la débâcle de Sedan, le 2 septembre 1870. À la nouvelle de cette dernière, une foule s'était portée le 4 septembre sur le Palais-Bourbon, siège du Corps législatif. De là elle partit, conduite par les députés républicains, pour l'Hôtel de Ville proclamer la République. « Il y avait, rapporte Jules Ferry, des

fleurs aux fusils, des guirlandes ; c'était un air de fête dans la cité. Jamais révolution ne se fit avec une telle douceur. » La République est proclamée dans une patriotique allégresse — Lyon, Marseille l'ont d'ailleurs fait avant lui. Un gouvernement provisoire de défense nationale de douze membres, tous députés républicains de la Seine depuis les élections de 1869, s'installe à l'Hôtel de Ville ; il est présidé par le général Trochu, gouverneur de Paris, orléaniste, mais qui a une réputation de libéral et de militaire efficace. La guerre cependant continue. Les Prussiens, accumulant les victoires, atteignent la Seine, assiègent la capitale le 19 septembre. Peut-on échapper à la défaite ? La Patrie en danger a été sauvée en 1792 dans des circonstances peut-être pires. Paris patriote, défendu par cent cinquante mille soldats réguliers et marins et par trois cent mille gardes nationaux — toute la population masculine adulte mobilisée partage cet espoir. Il subit, sans céder, un siège de cent trente-huit jours et ses rigueurs : la faim, le froid, à quoi s'ajoute, à partir du 5 janvier, le bombardement de la capitale qui fait une centaine de morts, deux cent cinquante blessés. Les pièces, trop peu puissantes, n'atteignent cependant que la rive gauche. La femme du peuple va au ravitaillement tandis que son homme fait le service de la Garde nationale, ou est au cabaret : elle fait l'apprentissage de cette corvée nouvelle qu'est la « queue ». Rationnée en novembre, la viande est vendue à bas prix dans quelques boucheries organisées par les municipalités.

Paris croit à la victoire, veut y participer par des sorties « torrentielles » pour forcer le blocus et aller à la rencontre des armées envoyées à sa rescousse, percées qu'on tente, sans grande conviction du côté du commandement : Le Bourget, fin octobre 1870 ; Buzenval, le 20 janvier 1871.

Paris avait-il raison d'avoir pleine confiance en ce gouvernement républicain qu'il venait de donner à la France ? Une opposition d'extrême gauche révolutionnaire, peu nombreuse mais bruyante, s'efforce de persuader la population que le gouvernement trahit, qu'il ne songe qu'à capituler. Un Comité central des Vingt arrondissements de Paris, dit de la Corderie, fédération de comités de vigilance d'arrondissements, réunit la plupart des éléments protestataires de la capitale. Il est vrai que plusieurs ministres ont songé très tôt à négocier une paix si possible honorable, qui de plus en plus apparaît inévitable. Paris eut quelques mouvements d'humeur, le 31 octobre, à l'annonce de la capitulation traîtresse de Bazaine à Metz, le 22 janvier, après l'échec de la sortie de Buzenval. On évoquait déjà, dans les comités, dans les clubs qui se multipliaient, en même temps que le slogan naturel de la « Patrie en danger », l'idée d'une « Commune » de Paris, décalque pour le peuple parisien de la Commune de l'an II — plus ou moins assimilée, dans la confusion du souvenir, à la Convention et au Comité de salut public — qui avait aboli la royauté et sauvé la République en 1792.

Incontestablement, le Prussien est le plus fort.

Les armées que lève en province Gambetta, ministre de l'Intérieur qui, à la tête d'une délégation du gouvernement à Tours anime la défense nationale, sont défaites successivement. Les « rouges » et une grande partie de la population de Paris veulent des sorties pour rompre le siège, accusant volontiers de trahison le gouvernement qui tergiverse. Deux tentatives de percées de l'armée et des marins vers Le Bourget le 28 octobre, puis le 21 décembre sont de désastreux échecs. Un ultime essai, le 19 janvier, avec cette fois quarante mille gardes nationaux, vers Buzenval et Saint-Cloud, fait cinq mille morts parisiens, sans résultat. Au gouvernement, les partisans de la paix l'emportent. On se résigne à signer l'armistice, le 28 janvier 1871. Paris l'accueille avec une stupeur douloureuse et ne veut y voir qu'une lâche « capitulation ».

L'Assemblée des « ruraux »

Il faut désormais, notamment pour négocier avec l'Allemagne, un gouvernement légal, définitif. Le 8 février, on procède à l'élection d'une Assemblée nationale. Le pays a voté pour Thiers, élu dans vingt-six départements, homme de la paix et d'une Union « libérale », contre Gambetta, élu dans huit départements, qui représente la défense nationale et une République encore radicale. À Paris, les élections ne signifient que la volonté d'affirmer la République. Gambetta y obtient 183 988 voix,

Thiers 92 197, exactement la moitié. On a honoré de grands noms : Louis Blanc, vieux socialiste de 1848 (il ne manifestera aucune indulgence pour Paris révolté), Hugo l'exilé, Garibaldi, le héros de l'indépendance italienne venu en 1870 « mettre son épée au service de la France ». Les meilleurs candidats du « parti » révolutionnaire (Blanqui, Varlin) n'ont obtenu qu'une cinquantaine de milliers de voix. Dans l'ensemble du pays, à l'exception de Paris et de quelques grandes villes, la volonté de paix l'emporte. Et surtout, par un détestable retour des choses, c'est une majorité « introuvable » que désigne la province : quelque quatre cents monarchistes, qui ne font pas mystère de leurs intentions, contre guère plus de cent cinquante républicains, et un centre incertain d'une centaine de députés. L'Assemblée qui tient sa première session à Bordeaux le 14 février se dispose aussitôt à signer une paix honteuse. Elle médite une restauration. La République à son tour est en danger.

Or Paris est républicain. Le 8 février, sur quarante-trois députés, il a élu à l'Assemblée nationale trente-six républicains hostiles à la paix, dont sept « rouges » bon teint ou tout comme : Louis Blanc, Hugo, Gambetta, Garibaldi, Rochefort, Félix Pyat, et même un ouvrier teinturier, membre de l'Internationale, Benoît Malon. Il s'établit d'emblée un divorce tragique entre la capitale et l'Assemblée ; celle-ci représente ce que Paris déteste le plus : la province rétrograde des « ruraux » bornés, la monarchie, le cléricalisme. Le 17 février,

l'Assemblée a confié l'exécutif à Adolphe Thiers, soixante-treize ans. Pour la majorité monarchiste, il n'est que « Faute de mieux premier » ; dans l'attente de la restauration, on lui a accordé, momentanément, le titre de chef du pouvoir exécutif de la République française. Les Parisiens, qui ont bien des raisons de le suspecter de l'orléanisme le plus conservateur, détestent celui qu'ils surnomment « Foutriquet », ou « Thiers I^{er}, roi des capitulards ».

Les « ruraux » contre Paris

Les préliminaires de paix, acceptés le 26 février, ont été ratifiés par l'Assemblée le 1^{er} mars. Les conditions du traité sont humiliantes : perte de l'Alsace, du nord de la Lorraine, versement à l'Allemand d'une indemnité de 5 milliards de francs. Gambetta a démissionné, et avec lui plusieurs députés de Paris : Hugo, Pyat, Rochefort, Malon. En manière de protestation, du 24 février, jour anniversaire de la proclamation en 1848 de la II^e République, au 27, une centaine de bataillons de la Garde nationale défilent place de la Bastille autour de la colonne du Peuple, au chant de *La Marseillaise*, déposant à son pied des couronnes funèbres d'immortelles.

Si Paris déteste l'Assemblée, celle-ci le lui rend avec usure. Elle a pris d'entrée des mesures impopulaires à souhait : le 15 février, elle supprime la modique solde de 1,50 franc qui fait vivre depuis

le siège les gardes nationaux ; le 10 mars, elle refuse d'examiner la question des loyers impayés depuis juillet 1870, décrète l'exigibilité immédiate des échéances commerciales prorogées depuis la guerre, mettant en danger de faillite le petit commerce. Il n'y a plus d'argent à Paris où toute activité est interrompue.

Le 6 mars, d'Aurelle de Paladines, un des généraux défaits pendant la guerre, est nommé commandant en chef de la Garde nationale. Le général bonapartiste Vinoy devient gouverneur militaire de la capitale. Il avait dirigé la répression de décembre 1851 dans les Basses-Alpes et était sénateur d'Empire depuis 1865. Il ne s'était pas spécialement illustré pendant la guerre. Son premier geste est de suspendre six journaux révolutionnaires et de fermer les clubs.

Le 10 mars enfin, l'Assemblée décide de s'installer à Versailles, la ville des rois que les Prussiens ont évacuée, plutôt qu'à Paris comme le souhaitent les républicains, ou à Fontainebleau, comme le proposait Thiers à titre de compromis. Elle y arrivera le 20 mars.

La Fédération de la Garde nationale

Mais Paris, depuis un mois au moins, est en état d'insurrection larvée. En février et mars, une complète anarchie administrative y règne. Les arrondissements périphériques se sont libérés de toute

tutelle : Belleville, Montmartre, les Batignolles, le XI^e, et tous les arrondissements extérieurs de la rive gauche où des comités populaires ont pris le pouvoir. Mais surtout, la protestation populaire grandit et se structure. La Garde nationale, cent quatre-vingt mille hommes armés, a conservé ses fusils, et surtout ses canons. Depuis la mi-février, au cours d'assemblées de délégués toujours plus nombreux réunis au casino du Vauxhall, rue de la Douane, elle s'est constituée en Fédération. Sur les 2 150 compagnies de 234 bataillons, à la mi-mars, 1 285, soit près des deux tiers, se sont fait représenter.

Ces délégués, élus des compagnies, se forment en cercles, régulièrement réunis pour la gestion des affaires quotidiennes et surtout pour la désignation des officiers. Ils envoient des représentants aux cercles de bataillon, qui contribuent à leur tour à la formation des conseils de légion (une légion correspond à un arrondissement) qui précisément gèrent les quartiers libérés. Ils se réunissent en assemblées générales qui ont rédigé et voté les statuts de la Fédération de la Garde nationale. Celle du 15 mars désigne un Comité central : des inconnus, des « obscurs », comme ses membres aiment à se nommer ; personnalités de quartier, ouvriers, travailleurs des métiers d'art, du métal, de la chaussure et aussi bien, dans les quartiers artisanaux du centre, petits patrons et boutiquiers.

Au programme de la Fédération, il est question essentiellement, seulement, de défense de la Répu-

blique. « La République est le seul gouvernement possible. Elle ne peut être mise en discussion [...]. La République française d'abord, puis la République universelle [...]. Plus d'oppression, d'esclavage ou de dictature d'aucune sorte, mais la nation souveraine, mais les citoyens libres se gouvernant à leur gré. » Pour le Parisien, la République est de droit ; il la place au-dessus du suffrage universel.

Le Comité des Vingt arrondissements, fort affaibli, rallie rapidement la Fédération. L'Association internationale des Travailleurs, forte avant la guerre, en mars très effacée fait de même : l'ouvrier relieur Varlin, le menuisier Pindy, Adolphe Bouit, de la chambre syndicale des broyeurs, sont membres du Comité central. Cette « Première Internationale », fondée en 1864 à Londres, est un rassemblement encore lâche de représentants des *trade unions* anglais, des ouvriers français, un peu plus tard allemands ; forte surtout de ses sections belge et suisse, elle a pour devise : « L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes. » Elle a fédéré autour d'elle les chambres syndicales ouvrières de la capitale, soit une trentaine de milliers de militants, essaimé à Lyon, Marseille, Rouen. Elle soutint ou organisa les grèves qui se multiplièrent dans les années 1860, devenant ainsi l'un des piliers de l'opposition républicaine à l'Empire. La révolution qu'elle attend pour bientôt sera démocratique et sociale.

Le coup de main tragique de Montmartre

Samedi 18 mars, vers 3 heures du matin. Quatre mille hommes de troupe se massent au pied de la butte Montmartre, entament sa difficile ascension : il s'agit de reprendre les canons de la Garde nationale qui y sont parqués sous une surveillance négligente.

Côté ouest, la brigade Paturel, quatre bataillons, occupe le Moulin de la Galette ; côté est, la brigade du général Lecomte, avec le 88^e régiment de marche, atteint l'église Saint-Pierre et la place du Tertre. Le sommet de la butte est conquis vers 7 heures 30.

On lisait sur les murs une affiche du gouvernement, qui s'en prenait, menaçante, à « des hommes malintentionnés [qui], sous prétexte de résister aux Prussiens, qui ne sont plus dans vos murs, se sont constitués les maîtres d'une partie de la ville, y ont élevé des retranchements, y montent la garde, par ordre d'un comité occulte qui prétend commander seul à une partie de la Garde nationale. [...] Que les bons citoyens se séparent des mauvais. » Ce comité occulte, malintentionné, c'est le Comité central de la Fédération de la Garde nationale. Et le rappel était fâcheux de l'affiche qui avait accompagné le coup d'État bonapartiste, le 2 décembre 1851 : « Que les bons se rassurent et que les méchants tremblent ! »

À Belleville, aux Buttes-Chaumont, à la Villette,

<i>Déportés et proscrits</i>	94
<i>Le difficile pardon</i>	95
<i>La République enfin</i>	96
<i>Postérités</i>	97
<i>Mémoire</i>	99

DEUXIÈME PARTIE
LE PROCÈS DES COMMUNARDS

INTRODUCTION. <i>Un procès en révision ?</i>	105
Affaire classée ?	105
<i>Adversaires</i>	107
<i>Partisans</i>	108
<i>Un monopole ?</i>	110
<i>Querelle autour d'un héritage</i>	111
Le livre rouge de la justice rurale	114
<i>La répression judiciaire</i>	117
<i>Parodie de justice ?</i>	118
<i>Archives</i>	119
CHAPITRE I. <i>L'acte d'accusation</i>	123
<i>Les forces de désordre. Le parti révolutionnaire</i>	124
<i>L'Internationale</i>	127
<i>Le mythe de l'Internationale</i>	131
<i>Le siège</i>	132
<i>Préméditation ?</i>	136
<i>Coups de main avortés</i>	138
<i>La Fédération de la Garde nationale</i>	140
<i>La provocation</i>	142
<i>L'explosion du 18 mars</i>	145
<i>Le 18 mars au Comité central</i>	148
<i>Classes laborieuses, classes dangereuses</i>	152
<i>Les otages</i>	155
<i>Barbares et bandits</i>	157
<i>La « Révolution démagogique »</i>	160
<i>La grande peur de 1871</i>	162

CHAPITRE II. <i>Les accusés parlent</i>	164
Les ténors	165
<i>Procès des membres de la Commune</i>	165
<i>Régère</i>	167
<i>Rastoul</i>	171
<i>Descamps</i>	173
<i>Victor Clément</i>	175
<i>Jean-Jacques Pillot</i>	177
<i>Courbet</i>	180
<i>Jourde</i>	186
<i>Trinquet</i>	191
<i>Ferré</i>	194
<i>« Louise Michel est très bien »</i>	197
<i>Le « cas » Rossel</i>	201
<i>Les « Mémoires » de Rossel</i>	207
Les obscurs	210
<i>Les vieux de la vieille</i>	214
<i>Familles révolutionnaires</i>	217
<i>Les militants</i>	219
<i>Les Internationaux</i>	223
<i>Les femmes</i>	227
<i>Révolutionnaires ou prostituées ?</i>	229
<i>La condition féminine en 1871</i>	231
<i>Y eut-il des pétroleuses ?</i>	234
<i>Les enfants</i>	236
<i>Un procès d'enfants</i>	239
Les sans-voix	241
<i>Âge</i>	242
<i>Origine</i>	242
<i>Une insurrection ouvrière</i>	243
<i>Vieux et nouveaux métiers</i>	245
<i>Artisans ou prolétaires ?</i>	247
<i>Classe dangereuse, classe insurgée ?</i>	250
CHAPITRE III. <i>Pièces à conviction</i>	254
Qu'est-ce que la Commune ?	254
<i>Désarroi de Paris après le 18 mars</i>	256
<i>Au Comité central, le 19 mars</i>	261